

GRAND DÉBAT NATIONAL ET GRANDES MANIPULATIONS

Le *Grand débat national* lancé par Emmanuel Macron à grand renfort de publicité a donc débuté depuis la mi-janvier.

Cette initiative est présentée comme un lieu d'échanges privilégiés avec les citoyens, sans tabou ni a priori. Tout y est à ce point ouvert et les sujets mis en avant si bien abordés sur le fond que les réponses vont émerger et vont permettre de sortir par le haut de la crise actuelle.

Ça, c'est pour le discours officiel du pouvoir en place.
Mais, la réalité est toute différente.

UN EXERCICE COMPLÈTEMENT BIAISÉ

À rebours des déclarations, la main sur le cœur, du Président, du Premier ministre et des membres du gouvernement, on savait déjà que certains dossiers ne sont absolument pas ouverts dans la réalité.

Il en est ainsi, par exemple, du rétablissement de l'ISF, de l'ouverture de nouveaux services publics ou encore des créations d'emplois dans la Fonction publique.

En regardant comment nombre de questions sont orientées, il est également facile de constater que tout est mis en place pour éviter des réponses trop dérangeantes pour l'exécutif.

Mais, il nous restait à découvrir les fiches — baptisées « ressources » — que les autorités de Bercy mettent à disposition, censément pour éclairer et faciliter les retours de questionnaires.

Celles-ci constituent une preuve supplémentaire de la duplicité et de la malhonnêteté des initiateurs de ce *Grand débat national*.

ARRÊTONS-NOUS SUR DEUX D'ENTRE ELLES:

1° La fiscalité et les dépenses publiques

Revenant sur le déficit public, les grands pontes de Bercy nous rappellent qu'il « peut être réduit de deux manières: soit en augmentant les impôts, soit en diminuant les dépenses ».

Mais, deux pages plus loin, il est stipulé que la voie choisie par le président de la République est de baisser la dépense publique de 3 points de PIB (c'est-à-dire, un peu plus de 60 milliards d'euros) d'ici à 2022.

Circulez: il n'y a rien à voir!

À coups d'informations tronquées ou présentées de manière tendancieuse, tout est fait dans la fiche pour nous expliquer que les entreprises sont submergées de charges innombrables. Et donc, évidemment, que la priorité est de les aider en diminuant leurs impôts et leurs cotisations.

Par exemple, on nous dit:

« Le niveau du coût du travail, notamment en raison des cotisations sociales, est plus élevé en France que dans de nombreux autres pays développés ». D'après les chiffres

officiels, le coût du travail (en sachant que, en réalité, le travail n'est pas un coût) est supérieur de 10 % en France par rapport à la majeure partie de la zone euro.

Mais on ne nous dit pas que la productivité est en France de 20 à 25 % supérieure à la moyenne de la zone euro. Donc, la vérité c'est qu'il est globalement moins cher de produire en France que dans la majorité des pays de l'UE.

On nous dit également:

« Il faut baisser le taux d'impôts sur les sociétés à 25 % (moyenne des pays européens comparables) en 2022 ».

Mais, on ne nous dit pas que nombre d'éléments échappent à l'impôt sur les sociétés. De fait, la plupart des études soulignent que la France se situe déjà dans la moyenne européenne s'agissant de l'imposition des sociétés. En réalité, le gouvernement cherche donc à justifier une nouvelle baisse de l'imposition des sociétés!

MOINS D'IMPÔTS = PLUS DE DÉFICIT

Les chiffres officiels font apparaître

que l'impôt sur les sociétés

rapportera 5,5 milliards de moins

en 2019 par rapport à 2015.

C'est près de 10 % du total

des déficits publics.

On nous montre dans un tableau une ligne « affaires économiques » (c'est le terme de comptabilité nationale pour la ligne budgétaire où se trouvent les aides aux entreprises) avec un montant de 53 € pour 1000 € de dépenses publiques. Dès lors, on peut trouver une telle somme modeste.

Mais, on ne nous montre pas que ces dépenses publiques ont augmenté de 30 % ces 20 dernières années et que, dans le même temps, les dépenses consacrées à l'Éducation (ligne explicitement mise en avant à hauteur de 96 € dans le même tableau) ont baissé de 10 %!

DÉPENSES INUTILES = DÉFICIT ACCRU

L'augmentation de 30 % des dépenses publiques censées aider les entreprises et soutenir l'emploi représente environ 20 milliards d'euros.

Le constat du résultat est sans appel : aucune baisse du chômage sur la période concernée mais, en revanche, des dividendes records versés aux actionnaires !

Or, ces dépenses supplémentaires, totalement inefficaces, correspondent à 30 % du total des déficits publics.

2° L'organisation de l'État et des services publics

Même si, sur ce thème, la fiche émanant de Bercy est nettement plus brève, elle révèle aussi une curieuse conception de l'objectivité et d'un débat totalement ouvert.

Par exemple, un sondage est mis en avant faisant état « de 45 % des usagers qui perçoivent une dégradation de la qualité des services publics ».

Ce choix n'est pas innocent dès lors qu'il existe d'autres enquêtes (en particulier celle, annuelle, de l'Institut De-louvrier) qui indiquent qu'en 2018, 71 % des usagers se déclaraient satisfaits des services publics, niveau quasi stable par rapport à 2004.

On nous parle « des services publics et des administrations plus proches ». Louable intention que la CGT avec d'autres ne cessent de mettre en avant.

Mais, la seule piste d'amélioration évoquée est le recours aux services par l'internet, en interrogeant sur les priorités en la matière.

Mais, pas un mot, sur la possibilité de créer de nouveaux services publics de proximité, d'arrêter les nombreuses fermetures en cours et ne parlons même pas de recruter des agents pour assurer un accueil et un contact humain parce que physique. Cette présentation gouvernementale est en outre en complet décalage avec le récent rapport du Défenseur des droits alertant sur les risques du tout numérique pour l'accès au service public.

RÉDUIRE LES DÉFICITS PUBLICS, CHICHE

N'attendez pas de Bercy ou du gouvernement cette information : la France est le pays d'Europe où les entreprises versent le plus de dividendes à leurs actionnaires et où la part des dépenses publiques consacrée aux aides aux entreprises est la plus élevée.

Revenir au niveau de 2015 s'agissant de l'impôt sur les sociétés et à celui d'il y a 20 ans en matière d'aide aux entreprises comblerait environ 40 % des déficits publics annuels.

Précision utile : la France serait toujours dans le peloton de tête s'agissant du soutien au secteur marchand.

Ajoutons le rétablissement de l'ISF, nous voilà rendus à 45 % de résorption des déficits publics.

De cela, la CGT est prête à débattre immédiatement.

SE FAIRE ENTENDRE PAR D'AUTRES MOYENS

Oui, décidément, le « grand débat national » est avant tout une opération politicienne visant à restaurer l'image ultra-dégradée d'Emmanuel Macron tout en ne bougeant pas l'essentiel des orientations politiques.

D'ailleurs, non seulement le grand débat est une mascarade comme nous venons de le montrer, mais, pour s'en tenir à la Fonction publique et à ses agents, aucune revalorisation salariale n'est en vue, le jour de carence est maintenu, les suppressions d'emploi sont plus que jamais à l'ordre du jour et le projet de loi visant à démanteler le Statut général est prévu pour être adopté en juin au Parlement !

L'exigence de véritables négociations, comme le réclame la CGT de longue date, demeure entière. Pour satisfaire cette légitime et incontournable attente, pour obtenir l'arrêt des politiques d'austérité et de casse et des avancées sur nos revendications, l'heure est plus que jamais à l'élévation du rapport de force.

La CGT Fonction publique compte bien amplifier ses efforts pour y parvenir.

Montreuil, le 13 février 2019